

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le 29 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL, J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, P.GAILLARD, S. CIVIER, G. JALADE, A. BASTIDE, B. PERRUSSET (+procuration de P. ROUX), P.MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, L. JOFFRE (procuration de JC. COURT), L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D.BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON (+procuration de D.RECCHIA), J. SEBASTIEN, G. FANGIER, S. REYNIER, J. SARTRE (+procuration de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIELHE (+procuration de C. GARCIA), P. MANENT. Mesdames R. DUPLAN (procuration de G. DOZ), M. ALLAMEL (+procuration de JP. CONSTANT), MN. DURAND, C. FAURE, F. DUMAS, M. DUBOIS (+procuration de A. LACOSTE), C. DUCHAMP (procuration de JY.PONTHIER), C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, D. CHARITA (+procuration de JC. FLORY).

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 45
Procurations : 7
Votants : 51
Absents : 3

Date de convocation : 23/03/2018

Absents : Monsieur F. JOUFFRE, Mesdames F.NOGIER, N.BARACAND

En présence des suppléants non votants :
Monsieur C. BOUTONNET, P. AYMARD, J. LE BELLEGO

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - approbation du compte de gestion du comptable public pour 2017 - vote du compte administratif 2017

Les résultats du compte administratif 2017 sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public et sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	23 798 998.50€	25 475 017.77€	1 676 019.27€	
		<i>Dont 654 887.96€ d'excédent antérieur</i>		
Investissement	3 085 979.63€	3 208 554.96€	122 575.33€	
		<i>Dont 564 768.22€ d'excédent antérieur</i>		
Résultat global			1 798 594.60€	
Reste à réaliser	2 723 790.00€	1 418 076.00€		

Les crédits reportés en investissement se soldent par un besoin de financement de 1 305 714€ et déduction faite de l'excédent d'investissement 2017, le besoin total s'établit à 1 183 138.67 €, ce qui correspond à la proposition d'affectation minimum du résultat de fonctionnement 2017.

Le budget 2017 s'équilibrait par recours à l'emprunt pour 2 286 358€ réalisé à hauteur de 280 000 € sur exercice 2017, étant précisé que 500 000€ d'emprunt prévus en report ont été réalisés courant février.

Le Président ayant quitté la salle ne prend pas part au vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité par 51 voix pour :

- Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2017 du Budget Principal lequel présente un résultat global excédentaire de 1 798 594,60 €
- Approuve le compte de gestion 2017 du comptable public lequel présente des résultats conformes au compte administratif

L'Ordonnateur soussigné
certifie le caractère exécutoire
« Certifié exécutoire compte tenu de la télé
transmission en Sous-Préfecture de
par réception en Préfecture
Largetière le
en date du 09 AVR. 2018

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCCEL, le 30 mars 2018

Le Président,
Louis BUFFET

